

tant Mgr l'Évêque des Trois-Rivières ; Mgr J.-E. Bourret, V.G., représentant Mgr l'Évêque de Nicolet ; MM. les chanoines Normandin, Pelletier, F. Charron, E. Ouellet et J.-A. Verreau, du chapitre de la cathédrale de Rimouski ; Mgr F. Pelletier, recteur de l'Université Laval ; Mgr M. Bolduc, de Rimouski ; M. le chan. J. Laberge, de Québec ; M. le chan. L. Dumais, du Collège de Ste-Anne ; MM. les abbés Célestin Lemieux, supérieur du Collège de L'avis ; H.-P. MacPherson, président de l'Université d'Antigonish ; le RR. PP. Langlais provincial des Dominicains ; Fillion, provincial des Jésuites ; LeBastard, provincial des Eudistes ; Ernest Marie, vicaire provincial des Capucins ; Hugolin, O.F.M. ; Étienne, Pierre et Ferdinand, O.M.C. ; Sylvain, O.M.I. ; St-Pierre, C.S.S.R. ; Rigaud, M.S.S. ; MM. les abbés Cormier, de Moncton ; Bourgeois, de St-Jean (N.-B.) ; P. Roy, curé de la Rivière-du-Loup, et presque tous les prêtres du diocèse de Rimouski.

On estime à environ 200 le nombre total des prêtres qui assistaient aux funérailles de Mgr Blais. Toutes les communautés de la ville étaient représentées par de fortes délégations.

La famille de l'Évêque défunt était représentée par MM. Louis Blais, son frère, de St-Vallier (Bellechasse) et R. Blais, son neveu.

Dans la nef, bondée de fidèles, au premier rang, on remarquait le Maire et les échevins de la ville, l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, l'hon. J.-E. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, l'hon. juge Aug. Tessier, les députés de Rimouski à Ottawa et à Québec, MM. Emmanuel D'Anjou, M.P., et Aug.-M. Tessier, M.P.P., le député de Bonaventure, M. T. Bujold, M.P.P., les députés de Matane, M. F.-J. Pelletier, M.P., et Oct. Fortin, M.P.P., les conseillers de la paroisse de Rimouski.

La chorale du Séminaire, sous la direction de M. l'abbé J.-M. Roussel, était chargée du chant. Elle a interprété avec succès les mélodies touchantes de la messe des morts et de l'absoute en chant grégorien. M. l'abbé A. Fortin accompagnait le chant à l'orgue.

Les cinq absoutes, après la messe de requiem, furent présidées par S. E. le cardinal Bégin, puis, par NN. SS. P. Bruchési, archevêque de Montréal, J. Morrison, évêque d'Antigonish, E.-A. LeBlanc, évêque de St-Jean (N.-B.), et G. Forbes, évêque de Joliette.

Après la cérémonie funèbre un nombreux cortège a reconduit le corps de Mgr Blais jusqu'au cimetière des Ursulines où, d'après sa volonté, il devait être inhumé. Cette inhumation s'est faite d'une manière très simple, à cause de la distance considérable à parcourir et de l'énorme quantité de neige tombée quelques jours auparavant, qui rendait la circulation très difficile.

C'est là, dans ce modeste cimetière, loin du bruit de la ville, presque à l'ombre de la forêt, près du monastère, où, mieux que dans sa cathédrale, sa mémoire, comme ses restes mortels, sera religieusement